







COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT

Camions autonomes : un nouveau rapport trace les grandes lignes de l'action mondiale concernant les emplois de chauffeur et les aspects juridiques

Selon ce rapport, l'automatisation du fret routier permettra de faire des économies, de réduire les émissions et d'améliorer la sécurité routière, mais la perte d'emplois de chauffeur qu'elle entraînera exige une transition maîtrisée.

Leipzig, le 31 mai 2017 - Les pouvoirs publics doivent envisager des moyens de gérer la transition vers le camion sans chauffeur afin d'éviter les bouleversements sociaux que pourraient entraîner les pertes d'emplois. Telle est la conclusion qui se dégage d'un nouveau rapport publié par le Forum international des transports (FIT) et trois organisations partenaires.

Selon ce rapport, les camions autonomes permettront de réduire les coûts et les émissions, et d'améliorer la sécurité routière. Ils pourraient également pallier la pénurie de chauffeurs professionnels à laquelle est aujourd'hui confrontée l'industrie du transport routier.

L'utilisation de camions autonomes pourrait par ailleurs faire baisser de 50 à 70 % la demande de chauffeurs aux États-Unis et en Europe d'ici à 2030, ce qui se traduirait, selon un scénario, par la suppression de jusqu'à de 4.4 millions des 6.4 millions d'emplois de chauffeur professionnel prévus d'ici là.

Selon les scénarios examinés dans le rapport, même si l'essor des camions autonomes dissuade les nouveaux aspirants chauffeurs, ce sont plus de deux millions de chauffeurs qui pourraient directement être victimes de suppressions d'emplois aux États-Unis et en Europe.

Les auteurs du rapport formulent quatre recommandations pour maîtriser la transition vers l'automatisation du fret routier :

- ▶ Créer un conseil consultatif de transition, qui aurait vocation à donner des avis sur les questions ayant trait à l'emploi.
- ▶ Envisager un système de permis provisoire pour gérer le rythme de l'adoption des camions autonomes.
- ▶ **Définir des normes internationales**, des règles routières et des réglementations techniques applicables aux camions autonomes.
- ▶ Continuer à mener des projets pilotes pour tester les camions autonomes, les technologies réseau et les protocoles de communication.

[Note aux rédacteurs : les recommandations sont reproduites dans leur intégralité en annexe]

Ces recommandations ont été élaborées d'un commun accord par les organisations représentant les constructeurs de camions, transporteurs routiers et les syndicats des travailleurs des transports, sous l'égide d'une organisation intergouvernementale. Cette large coalition de parties prenantes confère à l'action préconisée un poids particulier.

Le rapport est l'œuvre conjointe de la *European Automobile Manufacturers' Association* (ACEA), de la Fédération internationale des ouvriers du transport et de l'Union internationale des transports routiers (IRU), l'organisme mondial de l'industrie du transport routier, dans le cadre d'un projet piloté par le Forum international des transports (FIT), organisation intergouvernementale domiciliée à Paris et rattachée aux pays de l'OCDE.

José Viegas, Secrétaire général du FIT a déclaré :

"Les camions autonomes pourraient circuler couramment sur de nombreux axes routiers d'ici une dizaine d'années. Ils sont déjà présents dans des environnements contrôlés comme les ports ou les exploitations minières. Des essais sur routes publiques sont en cours dans de nombreuses régions, notamment aux États-Unis et dans l'Union européenne. Les constructeurs investissent massivement dans l'automatisation, et beaucoup de gouvernements sont en train de revoir leur réglementation. En se préparant aujourd'hui aux conséquences sociales néfastes que pourraient avoir les pertes d'emplois, on pourra atténuer les risques en cas de transition rapide."

Le FIT est une organisation intergouvernementale qui regroupe 57 pays membres. Seule instance mondiale à couvrir tous les modes de transport, il sert de laboratoire d'idées au service de la politique des transports et organise chaque année un sommet des ministres des Transports.

Erik Jonnaert, Secrétaire général de la *European Automobile Manufacturers' Association* (ACEA), a commenté le rapport en ces termes :

"L'harmonisation internationale des règles est essentielle pour maximiser les gains à attendre des technologies d'automatisation des camions. Ces nouveaux véhicules ne doivent à l'évidence pas être abordés dans une perspective nationale, car ils doivent pouvoir traverser les frontières sans encombre. Nous avons besoin de normes, de dispositions législatives et de procédures internationales pour que les camions autonomes puissent bénéficier d'exemptions appropriées des règles routières. Autrement, nous risquons de nous retrouver avec un ensemble disparate de règles et règlements qui pourraient dissuader les constructeurs et les usagers de la route d'investir dans les véhicules automatisés."

L'ACEA est l'association qui défend les intérêts de l'industrie automobile en Europe. Elle représente les 15 principaux constructeurs de voitures particulières, de camions, de fourgonnettes et d'autobus qui exploitent des sites de production dans l'Union européenne.

Christian Labrot, Président de l'Union internationale des transports routiers (IRU), a déclaré :

"Les camions autonomes laissent entrevoir de nombreux avantages pour la société, notamment une réduction des coûts et des émissions, et une amélioration de la sécurité routière. Ils aideront en outre le secteur du transport routier à faire face à la pénurie actuelle de chauffeurs dans de nombreuses régions du monde. Il ne faut toutefois pas perdre de vue que les chauffeurs spécialisés d'aujourd'hui devront demain se reconvertir et que nous devons continuer d'attirer les professionnels vers le transport routier. Nous devons tous travailler de concert pour assurer une transition en douceur vers les technologies des camions autonomes."

L'IRU est l'organisation mondiale du transport routier. À ce titre, elle représente les opérateurs de transport par camion, autobus, autocar et taxi. Les membres et activités de l'IRU couvrent plus d'une centaine de pays.

Steve Cotton, Secrétaire général de la Fédération internationale des ouvriers du transport, a

commenté le rapport ainsi :

"L'automatisation du transport par camion exige une transition maîtrisée et équitable. Nous nous félicitons de la recommandation du rapport selon laquelle les syndicats doivent être associés à toute démarche en ce sens. Nous devons en effet éviter aux chauffeurs des difficultés excessives et veiller à ce que les gains à attendre de la technologie soient équitablement répartis dans l'ensemble de la société. Les camions autonomes risquent de bouleverser les carrières et les vies de millions de chauffeurs professionnels. Ce rapport présente une réflexion opportune sur la question de savoir comment pourrait se dérouler la transition. Les recommandations qu'il contient aideront les pouvoirs publics à assurer une transition équitable pour les chauffeurs touchés."

La Fédération internationale des ouvriers du transport est une association mondiale qui regroupe près de 700 syndicats représentant plus de 4.5 millions de travailleurs des transports dans quelque 150 pays.

- ► Télécharger le rapport (disponible à partir de 31 mai, 09:00 heures de Paris): https://www.itf-oecd.org/managing-transition-driverless-road-freight-transport
- ► Télécharger l'image de la couverture en haute définition: https://www.flickr.com/photos/internationaltransportforum/34718859792

Contacts médias :

Michael Kloth

Chef de la communication

Forum international des transports

M +33 (0)6 27 21 47 41

E michael.kloth@itf-oecd.org

Cara McLaughlin

Directrice des communications

European Automobile Manufacturers'

Association

M +32 (0)485 88 66 47

E cm@acea.be

John Kidd

Chef, Communication et événementiel

Union internationale des transports routiers

M +41 (0)79 386 95 44

E john.kidd@iru.org

Sam Dawson

Manager, presse et édition

Fédération internationale des ouvriers du

transport

M +44 (0)78 50 73 61 46

E dawson_sam@itf.org.uk